

# Communiqué de presse

17 avril 2023

## Air Pays de la Loire publie les données d'émissions de polluants et gaz à effet de serre en Pays de la Loire pour 2019, 2020 et 2021

Air Pays de la Loire a publié les résultats de la 7<sup>e</sup> mise à jour de **BASEMIS®**, son **inventaire territorial des émissions de polluants, gaz à effet de serre, des consommations et productions d'énergie à échelle communale**.

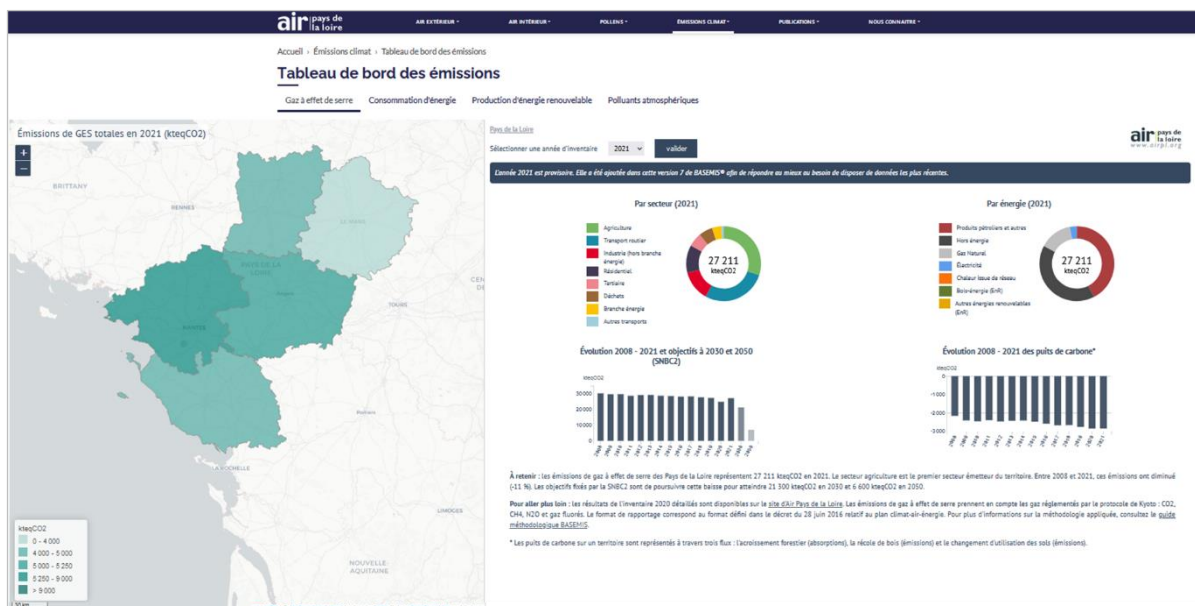
Cet outil régional de référence a vocation à accompagner les territoires, de la région aux communes, rurales comme urbaines, dans l'élaboration et le suivi de leurs stratégies et de leurs plans d'actions climat et qualité de l'air.

Cette version intègre les années 2019, 2020 et 2021p (*provisoire*) et un recalcul des années précédentes (2008 à 2018) avec la même méthodologie, afin de permettre le suivi interannuel des résultats.

A cette occasion, Air Pays de la Loire met à disposition de tous-tes, différents outils et documents :

- Une [synthèse des résultats](#) de 2008 à 2021 ;
- un [rapport](#) qui présente et contextualise les principaux résultats de cette 7<sup>e</sup> version de BASEMIS® aux échelles régionale et départementale ;
- un [rapport](#) présentant les méthodologies et données utilisées ;
- une version enrichie de son [tableau de bord interactif](#) permettant de visualiser les résultats localement.

Comme l'ensemble des travaux d'Air Pays de la Loire, ces éléments sont **accessibles à tous-tes** sur son site [www.airpl.org](http://www.airpl.org).



[Tableau de bord interactif](#)

## Contact presse

Marion GUITER - communication – [guitier@airpl.org](mailto:guitier@airpl.org) – 06 30 72 27 90

# Annexe

## Qu'est-ce que BASEMIS® ?

---

BASEMIS® est le nom de l'**inventaire de la région des Pays de la Loire**. Il dresse un état des lieux :

- des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- des émissions de polluants atmosphériques ;
- des consommations d'énergie ;
- des productions d'énergie renouvelable.

Calculé à l'échelle communale, et décliné par secteur d'activité, par usage et par type d'énergie, il est utilisé par les collectivités pour le diagnostic air-énergie-climat des territoires et pour le suivi des plans d'actions (PCAET, SRADDET, PLU, ...).

## Partenaires

---



Le Programme BASEMIS® bénéficie du soutien financier de l'État, de l'ADEME, du conseil régional des Pays de la Loire.



Les données de BASEMIS® contribuent à l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique, dont Air Pays de la Loire est membre.



Le secteur des transports de BASEMIS® est issu d'un travail partenarial entre la DREAL Pays de la Loire, le Cerema et Air Pays de la Loire. Ce travail alimente également l'inventaire des consommations d'énergie et émissions de polluants du secteur des transports (IEEP), publié par la DREAL des Pays de la Loire.

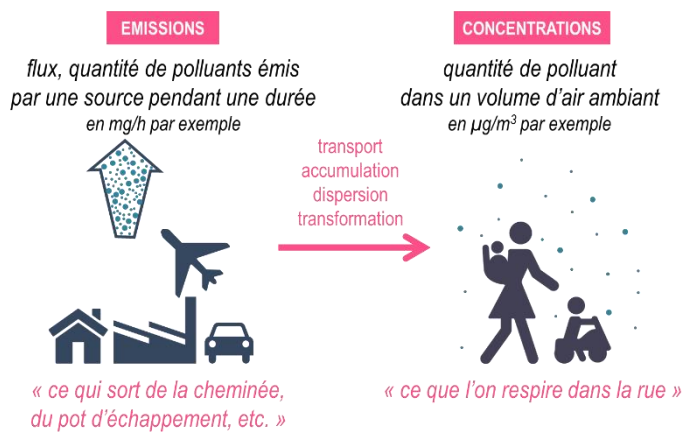
## A quoi sert un inventaire d'émissions ?

---

L'inventaire permet de réaliser un état des lieux des émissions de polluants, GES, des consommations et productions d'énergie sur une zone géographique, et en conséquence :

- d'informer la population et les décideurs des quantités émises dans l'atmosphère sur leur territoire ;
- d'aider les collectivités dans la réalisation de leur diagnostic et le dimensionnement de leur planification air-énergie-climat (Plans climat air énergie territoriaux...) ;
- d'évaluer l'effet de certains projets ou aménagements (plans de déplacement, plans d'urbanisme...) ;
- de tester des scénarii pour réduire les émissions de polluants et GES : aide à la décision
- d'alimenter les systèmes de modélisation de la qualité de l'air ;
- d'optimiser le réseau de surveillance de qualité de l'air (aide au choix pour l'implémentation des stations de mesure).

# Ne pas confondre émissions et concentrations : distinguer ce qui est émis et ce que l'on respire



# A propos d'Air Pays de la Loire

Air Pays de la Loire est l'organisme agréé par le Ministère de l'Environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire 24h/24 et 7j/7.

Air Pays de la Loire met quotidiennement à disposition de tous-tes des informations sur la qualité de l'air :

- sur [www.airpl.org](http://www.airpl.org) : mesures en temps réel, prévisions régionales et urbaines, rapports d'études, actualités...
- via des **newsletters gratuites** : indices de qualité de l'air du jour et du lendemain, alertes pollution et alertes pollens ;
- sur Twitter ([@airpl\\_org](https://twitter.com/airpl_org)), LinkedIn ([Air Pays de la Loire](https://www.linkedin.com/company/air-pays-de-la-loire)) et Facebook ([Air Pays de la Loire](https://www.facebook.com/AirPaysdeLaLoire))

Ses domaines d'expertise portent sur :

- **Qualité de l'air extérieur** : mesures en temps réel, prévisions de qualité de l'air, cartographie, études autour d'industries, dans des zones agricoles, sensibilisations ...
- **Qualité de l'air intérieur** : mesures dans des établissements recevant du public, appui aux collectivités dans les constructions de bâtiments, études spécifiques, sensibilisations...
- **Emissions, énergie, climat** : inventaire régional des émissions de polluants, gaz à effet de serre et des données énergétiques (BASEMIS®), aide à la décision pour les collectivités (plans climat air énergie territoriaux), ...
- **Pollens** : participation à la surveillance, diffusion en temps réel des résultats sur la région.

Organisé sous forme pluri-partenaire, Air Pays de la Loire réunit quatre groupes de partenaires : l'Etat, des collectivités territoriales, des industriels et des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

